

Mission académique valeurs de la République - Groupe d'appui et de soutien des équipes de direction

Note d'information du 21/11/2025 relative à la mise en place d'un groupe d'appui et de soutien EAVR

Affaire suivie par :

Cabinet du recteur

Anne Morin, chargée de mission valeurs de la République auprès du directeur de cabinet
eavr@ac-creteil.fr

À l'attention de mesdames et messieurs les chefs d'établissement, mesdames et messieurs les secrétaires généraux d'EPL.

Copie Mesdames les directrices académiques et monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale.

Références

Loi n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics

Circulaire du 9 novembre 2022

Plan de renforcement du suivi et de l'accompagnement méthodologique, juridique et humain des situations sensibles relatives à la laïcité dans les écoles et les établissements du second degré.

Décret du 16 août 2023 relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves dans les établissements scolaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale

Note de service du 31 août 2023 relative au respect des valeurs de la République

Circulaire du 9 juin 2025 relative à la politique de formation continue des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports- Axe I – Transmettre et faire vivre les valeurs de la République et les principes généraux de l'éducation et du service public

Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2023-26)

Annexes

[Modèle de plainte auprès du procureur de la République sur le fondement de l'article 433-3-1 du Code pénal](#)

[Infractions issues de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République](#)

[Répondre aux atteintes à la laïcité et aux valeurs de la République commises sur les réseaux sociaux](#)

[Procédure disciplinaire applicable aux élèves en cas d'atteinte à la laïcité et aux valeurs de la République](#)

[Fiche réflexe en cas de menaces sur un personnel ou mise en cause d'un personnel](#)

La présente instruction a pour objet une information sur la mise en place d'un groupe d'appui et de soutien des personnels de direction. Elle en précise la composition, le rôle, les modalités de fonctionnement et de saisine.

Préambule

L'équipe académique des valeurs de la République est mobilisée en soutien des chefs d'établissement et de ses personnels dans la gestion et le suivi de situations complexes ou de situations d'atteinte au principe de laïcité et aux valeurs de la République.

Elle veille à la transmission et au respect des valeurs de la République dans les établissements, notamment par des interventions permettant aux équipes de construire une réponse pédagogique et éducative adaptée et le déploiement d'actions de formation de tous les personnels.

Elle assure, sous la direction du directeur de cabinet du recteur, le recueil et le suivi des atteintes au principe de laïcité et des atteintes à la dignité des personnes et au respect de leurs droits fondamentaux (propos et agissements racistes, antisémites, discriminations liées à l'origine réelle ou supposée).

La prise en charge d'incidents, de signalements recouvre un accompagnement et des actions spécifiques, précises, inscrites dans une temporalité souvent contrainte. Or la pédagogie de la règle en contexte scolaire comme l'adhésion aux valeurs de l'École républicaine par les élèves et leurs familles exigent un temps long et un contexte apaisé permettant de lever les incompréhensions et les tensions au service d'une culture commune durable et bien comprise.

Dans une volonté de venir en appui des équipes de direction au quotidien, hors du champ des signalements, pris en charge par le CT –EVS départemental et le référent académique Valeurs de la République, le recteur a souhaité renforcer l'action de la mission académique valeurs de la République dans les champs de la prévention, de la continuité éducative et de la coopération entre pairs.

1) Le groupe d'appui et d'accompagnement des équipes de direction

La mission académique valeurs de la République comprend désormais une équipe intercatégorielle, composée de 15 chefs d'établissement et de 3 secrétaires généraux d'EPL exerçant dans les trois départements de l'académie, dont l'action d'appui et d'accompagnement est guidée par la satisfaction de l'intérêt général.

Placée sous la direction du directeur de cabinet, le groupe d'appui met à la disposition des équipes de direction son expertise, son expérience et ses savoir-agir en matière de laïcité, de racisme et d'antisémitisme, dans une démarche de diagnostic partagé et de prévention.

2) Le rôle du groupe d'appui et d'accompagnement et de la coordinatrice chargée de mission valeurs de la République

La coordination du groupe est assurée par la chargée de mission valeurs de la République du cabinet du recteur. Son rôle sera de recueillir les saisines (les demandes) et d'organiser sous la supervision du directeur de cabinet, les temps de diagnostic partagé, la construction et/ou le partage de ressources et le déploiement d'actions d'accompagnement adaptées aux besoins, au contexte, au territoire.

Le champ d'intervention du groupe s'étend de l'éclairage sur une situation, l'identification d'une difficulté et de ses contours, le partage de conseils, ressources, explicitations de procédures, l'orientation, la mise en contact avec un personnel ou une autorité compétente en fonction de la situation, à la présence aux cotés de l'équipe de direction sur un temps de travail collaboratif.

3) Les modalités de saisine du Groupe d'appui et d'accompagnement

La saisine de la chargée de mission, Anne Morin, sur l'adresse : eavr@ac-creteil.fr

1. Préciser comme objet du courriel : demande au Groupe d'appui et d'accompagnement EAVR
2. Rappel téléphonique et prise en charge en fonction des éléments de contexte.

Les CTEVS départementaux et le référent académique laïcité sont informés de la demande et associés au diagnostic partagé, lorsque la demande concerne leur champ d'intervention.

À noter :

Pour tout signalement, questions, démarches concernant le suivi et la prise en charge des faits établissements, les CT-EVS et le référent académique valeurs de la République, M Sébastien Constant, doivent être informés et contactés.

**Madjid OURIACHI
Directeur de cabinet**